





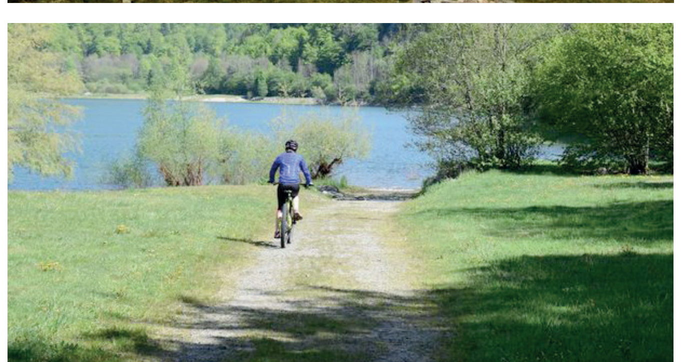
À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal

Une nouvelle équipe, un nouveau projet

www.cc-stamarin.fr





SOMMAIRE



- À l'Unisson n°1 - Septembre 2020
- Directeur de la publication : Cyrille AST
- Directeur de la communication : Thomas GOLLÉ
- Conseil Conception Rédaction : Auctavia Communication
- Conception graphique : grafikexpo.fr
- Impression : Publi H, certifié imprim'vert
  6000 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m²
- Crédits photos : Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin
  sauf mention contraire

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal, et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.









EDITO

Madame, Monsieur,
Chers habitants de la vallée de Saint-Amarin,

Le 9 juillet dernier, les élus communautaires m'ont accordé leur confiance pour assumer les fonctions de Président de la Communauté de Communes par 35 voix sur 37.

Je mesure le poids des responsabilités qui sont désormais les miennes.

Cette mission s'annonce passionnante, mais aussi complexe, notamment avec les conséquences économiques liées à la crise sanitaire.

Il nous appartient d'être particulièrement vigilants pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens. Pour y parvenir, je pourrai compter sur une équipe forte, composée de nombreux talents.

Dans ce cadre, je souhaite que mon mandat soit marqué par l'action collective, menée par un nouvel exécutif et bien au-delà avec l'ensemble des élus qui seront associés aux décisions.

Chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice. Nous agirons pour les communes et avec les communes, en respectant la souveraineté de chacune d'entre elles.

J'ai d'ailleurs voulu renommer notre magazine intercommunal « À l'Unisson », car les élus manifestent une volonté commune de défendre les intérêts de la vallée, d'aller dans le même sens.

Nous veillerons à travailler de manière constructive au service des habitants de la vallée.

Notre ligne de conduite sera aussi guidée par des verbes d'action : écouter – échanger – décider – suivre et contrôler, formant ainsi un cercle vertueux qui nous permettra de réussir.

Une autre page de l'histoire de la vallée s'ouvre avec une nouvelle équipe qui prend le relais et tâchera d'être bienveillante pour notre territoire en agissant de manière éthique, transparente et dans un souci d'équité.

L'approche sera forcément différente, mais nous nous efforcerons de faire en sorte qu'elle soit complémentaire et équilibrée, pour le bien-être de nos habitants ! Comprendre d'où nous venons pour déterminer là où nous voulons aller.

Ensemble, nous parviendrons à faire de notre Vallée un territoire qui gagne et dans lequel il fait bon vivre !

Très chaleureusement,

Cyrille AST
Président de
la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin

Une nouvelle équipe, un nouveau projet

Le 9 juillet dernier, la Communauté de Communes a procédé à l'élection d'un nouveau conseil communautaire.
Nous vous proposons de découvrir l'exécutif, nouvellement élu.





Le saviez-vous : 37

Soit le nombre d'élus qui composent le nouveau Conseil communautaire de la CCVSA.
20 d'entre eux siègent pour la première fois à la Communauté de Communes.
Nous leur souhaitons à tous de réussir dans leurs fonctions, pour le rayonnement de la Vallée de Saint-Amarin.



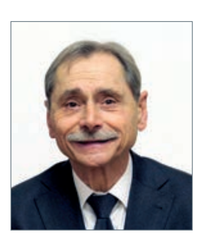
M. Cyrille AST
Président



M. Eddie STUTZ
1er Vice-Président chargé de la Dynamique commerciale, artisanale et industrielle



M. Stéphane KUNTZ
2ème Vice-Président chargé de l'Eau et de l'Assainissement



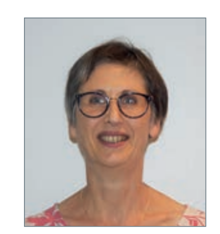
M. José SCHRUOFFENEGER
3ème Vice-Président chargé de la Gestion et du déploiement des équipements sportifs et de loisirs



Mme Nadine SPETZ
4ème Vice-Président chargé du Développement touristique et culturel



M. Jacques KARCHER
5ème Vice-Président chargé de l'Urbanisme, de l'aménagement du territoire et du support technique

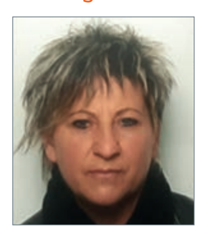


Mme Véronique PETER
6ème Vice-Président chargé de l'Environnement et du développement durable

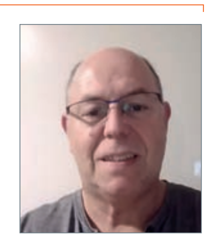


M. Charles WEHRLEN
7ème Vice-Président chargé des Services à la population

Fellering


Doris JAEGGY


Erick FISCHER


Jean-Jacques SITTER

Geishouse


Claude KIRCHHOFFER


Gérard FOURNIER

Goldbach Altenbach


Benjamin LUDWIG

Husseren-Wesserling


Romain NUCCELLI

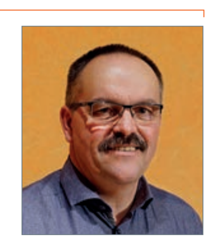

Nadine ALBRECHT


Jeanne STOLTZ-NAWROT

Kruth


Florent ARNOLD


Rodolphe TROMBINI


Serge SIFFERLEN

Malmerspach


Caroline ECKERLIN DOPPLER

Mitzach


Roger BRINGARD

Mollau


Frédéric CAQUEL

Moosch


DidierLOUVET


Sylviane RIETHMULLER


Marthe BERNA

Oderen

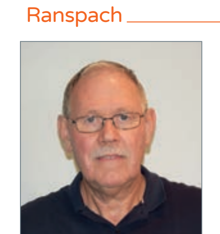

Jean-Marie GRUNENWALD

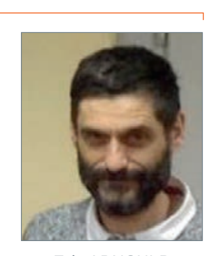

Caroline ZAGALA


Jean-Luc SCHERLEN


Sarah GROB

Ranspach

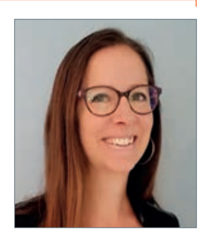

Jean-Léon TACQUARD


Eric ARNOULD

Saint-Amarin


Jean SAUZE


Marie-Christine LOCATELLI


Nathalie BARRAUD

Urbès


Eric FUCHS

Wildenstein


Ludovic MARINONI

Sous la présidence de Cyrille AST,
le Conseil de Communauté s'est réuni en séminaire le 5 septembre dernier.
Il s'engage dans un projet de développement pour
la Vallée de Saint-Amarin sur la base d'une nouvelle feuille de route.





La feuille de route

Préserver la qualité de nos services, tout en réduisant les coûts

La Communauté de Communes offre une belle qualité et une pluralité de services publics qu'il convient de saluer.

Chacun a pu l'apprécier lors du confinement, car les services de la CCVSA ont toujours été assurés malgré le contexte contraint.
Les habitants de la vallée de Saint-Amarin peuvent ainsi compter sur des équipes efficaces, dévouées et compétentes évoluant au sein de la Communauté de Communes.

Pour éviter de nouvelles augmentations d'impôts, les nouveaux élus souhaitent maîtriser les coûts de fonctionnement tout en rendant l'action des services plus efficiente.

Il est décidé que les projets soient travaillés de manière transversale en prenant en compte toutes les répercussions pour limiter les dérives budgétaires, souvent synonymes de hausses d'impôts.

À titre d'exemple, le maintien de la qualité des services amène à revoir le fonctionnement du Centre nautique de Wesserling, avec une rénovation-modernisation qui doit générer des économies de fonctionnement.
Par ailleurs, il s'agit aussi d'implanter une nouvelle déchèterie, tant souhaitée par un très grand nombre d'habitants, dans l'optique de toujours mieux trier et gérer nos déchets pour préserver notre planète et les générations futures.

Des nouveaux projets d'investissement sont nécessaires pour garantir une certaine qualité de vie dans notre territoire.
Mais, cela doit passer par la recherche de nouveaux moyens financiers autres que les impôts.



Créer de nouveaux modèles de recettes

La nouvelle équipe de la CCVSA souhaite trouver de nouveaux modèles de recettes, à la faveur de nos atouts.

Nous disposons, par exemple, de nombreux locaux au sein de nos anciennes friches industrielles qui constituent une réelle opportunité. La nouvelle équipe communautaire facilitera l'accueil de nouvelles entreprises sur notre territoire pour apporter de nouveaux services, tout en créant de la richesse et des emplois.

La CCVSA est fortement sollicitée par des entreprises comme par des particuliers pour organiser des séminaires ou des réceptions familiales (mariages, baptêmes, etc.).

Il apparaît donc opportun de développer l'offre de produits à cet égard pour augmenter les recettes de la CCVSA sans se retourner systématiquement vers le contribuable. Cela présente également l'avantage de valoriser et de faire davantage connaître notre belle vallée.





Développer l'activité touristique et défendre notre patrimoine vert



Notre Vallée est belle et il faut le faire savoir ! Nous disposons d'un réel potentiel qu'il nous appartient de savoir exploiter.

Nos 3 pôles touristiques majeurs (le Markstein, le Lac de Kruth-Wildenstein, le Parc de Wesserling) sont une chance pour notre territoire, source de développement économique et de création d'emplois.

En effet, l'économie touristique représente à ce jour plus de 300 emplois créés dans notre vallée avec un flux de transactions important dans nos restaurants, fermes-auberges, gîtes et campings.

Il convient de soutenir ce secteur d'activité, de valoriser les sites touristiques, les activités et l'offre de service touristique. Il nous appartient également d'aménager, de développer, de créer des produits touristiques et de loisirs. Il est nécessaire aussi de promouvoir et de bien communiquer pour appuyer cette économie, un atout indéniable pour nos commerces de proximité.

Mais cela ne peut se faire sans continuer à développer une politique volontariste en matière de défense de l'environnement. La préservation de nos paysages est le meilleur moyen de donner envie de découvrir notre territoire et, pourquoi pas, de s'y installer !

Soutenir notre économie
(commerce, artisanat et industrie)

Notre Vallée est un ancien territoire industriel qui a subi les effets néfastes de la mondialisation. De nombreuses entreprises n'ont pu s'adapter, plus d'un millier d'emplois industriels a été supprimé. La crise économique à venir, annoncée au lendemain de la pandémie liée au COVID-19, appelle la nouvelle équipe communautaire à la plus grande vigilance.

Aussi, il convient d'avoir une approche très volontaire sur le plan économique. Accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation dans la vallée, de transformation ou encore lorsqu'elles rencontrent des difficultés est une mission essentielle de la Communauté de Communes. Nous l'avons prouvé par le passé, nous la renforcerons dans l'avenir.
Notre équipe communautaire, nos services, doivent s'atteler à faciliter les installations et accompagner les porteurs de projets.
Nous devons valoriser les atouts et les spécificités de notre territoire (circuits courts, les filières, les domaines de compétences historiques, le cadre de vie, le développement durable…).
Nous travaillerons sur l'attractivité des bourgs-centres tout en favorisant le développement des énergies renouvelables.

Accompagner les entreprises dans leurs projets…

Nous devons absolument avoir une réflexion accrue sur tout l'environnement de l'entreprise et les connexions liées (infrastructures de transport, services à la personne et aux entreprises, enseignement et formation…)



Mieux informer, échanger davantage

La nouvelle équipe communautaire souhaite associer et impliquer davantage les habitants de la Vallée.

Voilà pourquoi l'information via l'ensemble des supports de la CCVSA (site Internet, réseaux sociaux, magazine) va se renforcer afin d'informer au mieux les habitants sur la vie de la Vallée et sur les projets développés par la CCVSA.

Il est du devoir de la collectivité de savoir rendre compte de l'action menée à ses habitants pour qu'elle soit aussi comprise et partagée.

Le développement du territoire doit se faire ainsi en prenant l'attache de l'ensemble des parties prenantes, dans un souci de dialogue et d'écoute.



Nos entreprises face à la COVID-19

La pandémie liée à la COVID 19 a provoqué un brusque ralentissement de l'activité économique au second trimestre dernier. La Vallée de Saint-Amarin n'a malheureusement pas été épargnée. Certaines entreprises ont connu de sérieuses difficultés, même si d'autres ont pu s'adapter à la crise. La Communauté de Communes s'est positionnée rapidement aux côtés des plus fragiles pour préserver l'activité et l'emploi.

Outre les mesures mises en place par l'État (chômage partiel, prêt garanti), nous avons accompagné les entreprises avec la Région Grand Est, par une participation au Fonds Résistance, un dispositif d'avances remboursables (financement et instruction des dossiers).

Dans les hôtels d'entreprises du Parc de Wesserling et du Parc de Malmerspach, ainsi que pour les entreprises Hydra et Velcorex, la Communauté de Communes a fait le choix aussi de répondre favorablement aux demandes des entreprises locataires pour des reports de loyers en avril, mai et juin. Ainsi, pour le mois d'avril par exemple, ces reports concernaient une vingtaine d'entreprises et environ 25 000 € de coût de location.

La Communauté de Communes a également décidé de reporter les refacturations de charges locatives à une date ultérieure pour les entreprises demandeuses.

L'objectif a été d'aider les entreprises à passer ce cap difficile en limitant leurs charges fixes.

De nombreux enseignements sont tirés de cette crise sanitaire qui affecte notre économie.

Le premier, bien entendu, est notre indépendance liée à l'économie de la santé avec notamment la relocalisation de l'activité de certaines entreprises. Nous pensons à l'industrie pharmaceutiique, mais aussi à la production textile, qui nous concerne davantage, avec le cruel manque de masques de protection, de blouses ou combinaisons.

Nous avons le savoir-faire et l'outil de production sur notre territoire. Une relocalisation s'impose.

De nouvelles habitudes de consommation ont aussi été observées durant cette crise sanitaire, avec un fort attrait pour des circuits courts. Les filières courtes et les produits locaux sont plébiscités et méritent que nous en assurions leurs promotions pour favoriser de nouvelles pratiques, favorables à notre économie.

Sécheresse et eau potable.

Fin des travaux liés aux pénuries d'eau à Fellering

La zone haute de Fellering comprend environ 130 habitations. Elle est alimentée notamment par la source dite SACM. Depuis plusieurs années, la répétition des sécheresses engendre une diminution significative du débit des sources. La Communauté de Communes et son délégataire SUEZ sont obligés de procéder au remplissage du réservoir par camion-citerne pour garantir aux habitants un approvisionnement constant en eau.

Pour remédier à ce manque d'eau répété, la Communauté de Communes a réalisé d'importants travaux avec l'installation d'une station de pompage au niveau des sources alimentant le réservoir et desservant le centre de la commune de Fellering.

En cas de pénurie d'eau, une partie de ces sources sera pompée vers le réservoir alimentant la zone haute de Fellering via une nouvelle conduite mise en place sur près d'un kilomètre. Les travaux, dont le coût dépasse les 200 000 €, ont été réalisés avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 40%.

Les nouvelles installations n'ont vocation à être utilisées qu'en cas de pénurie et chacun doit donc poursuivre les efforts de modération de sa consommation en eau potable en période de sécheresse.

Par ailleurs, la Communauté de Communes effectue également des travaux de réhabilitation des réservoirs



d'eau potable de Fellering zone haute et Geishouse zone haute. Ces travaux comprennent la reprise de l'étanchéité des cuves, ce qui diminue provisoirement les capacités de stockage des réservoirs (30 m³ au lieu de 250 m³ habituellement à Fellering).





Logements vacants : une action d'envergure à mener



Un logement vacant est un logement inoccupé et vide depuis plus de 2 ans. Diverses raisons peuvent expliquer cette durée de vacance :
successions en cours, réalisation de travaux ou besoin d'en réaliser, difficultés à vendre, mauvaise expérience locative…

La Communauté de Communes a recensé plus de 260 logements vacants sur son territoire.

Dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine bâti, la Communauté de Communes a décidé de mener une étude sur ces logements vacants pour accompagner les propriétaires volontaires, exprimant le souhait d'occuper, de vendre ou de louer à nouveau leur logement.

Un questionnaire leur a été envoyé sur la base des données de la taxe d'habitation.
Dans les résultats de l'enquête, il apparaît que les principaux freins à la rénovation du logement sont la quantité de travaux et le coût de rénovation.

Il est possible de rendre la vallée plus attractive, avec une offre adaptée en logements.

Voilà pourquoi, nous encourageons les propriétaires de logement vacant à rénover leur logement.
Des aides sont disponibles et la Communauté de Communes peut vous accompagner par une mission de conseil.



Si vous souhaitez obtenir des informations sur les aides techniques et financières potentielles, merci de prendre contact avec le service urbanisme de la Communauté de Communes :

Laura KWIATKOWSKI, architecte urbaniste
03 89 82 60 01
l.kwiat@cc-stamarin.fr

Pourquoi rénover son logement ?

Contribuer à la préservation de l'environnement :

- Rénover permet de ne pas construire de logements neufs sur des terrains agricoles et naturels
- Une rénovation énergétique permet de faire des économies d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre (NB : les maisons anciennes étiquettes A-B se vendent 6 à 14 % plus chères que D) source ?
- Rénover diminue fortement la production de déchets liés à la construction : les matériaux de construction sont déjà présents, locaux, écologiques, solides et adaptés au terrain.
- Aujourd'hui, reconstruire avec les mêmes matériaux reviendrait beaucoup plus cher !

Rendre la vallée attractive :

- Proximité des commerces et services, des écoles, des arrêts de transport en commun,
- Diversification de l'offre en logements pour attirer de nouveaux habitants
- Redonner du dynamisme et revaloriser l'identité locale des centres villageois

Ne pas perdre de valeur sur son patrimoine :

- Évite de payer une taxe foncière pour rien,
- Évite que le bâtiment tombe en ruine, engendrant un surcoût pour exploiter ou vendre,
- Valorisation financière du bien par la rénovation et facilitation de la remise sur le marché ou de l'occupation,
- Favorise l'investissement locatif permettant des bénéfices sur son patrimoine

Nos circuits VTT labélisés

Le tourisme à vélo, porté par le fort développement de l'assistance électrique, est l'une des filières les plus dynamiques du marché touristique français.

Forte de son potentiel naturel, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un nouveau réseau d'itinéraires VTT et VTT AE (assistance électrique). Ce projet s'inscrit dans une démarche de tourisme durable et écotouristique sur lequel la Vallée de St-Amarin entend se distinguer. Elle vient déjà d'obtenir une récompense, une labélisation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Le site VTT-FFC des Hautes Vosges d'Alsace est un réseau de **18 circuits VTT balisés (358 km) répartis sur l'ensemble du territoire + 4 circuits de VTT enduro.**
Les 18 circuits VTT VTT- AE se répartissent sur 3 secteurs géographiques :
- **Lac de Kruth-Wildenstein**
- **Rive droite Thur**
- **Rive gauche Thur**

Ces 18 circuits ont une distance de 5 à 32 km, du niveau très facile au niveau très difficile.
Les **4 circuits VTT-enduro** (en cours de finalisation) se situent en rive droite de la Thur – 4 circuits de descente du niveau moyen à très difficile (pour public sportif en quête d'adrénaline).

Rappelons aussi que le Parc Arbre Aventure est un acteur clé pour l'accueil et la promotion de notre Site VTT-FFC puisqu'il dispose d'une flotte de plus de 80 VTT dont 28 VTT-AE (23 tailles adultes et 5 tailles enfants). Pour mémoire, ces VTT-AE sont mis à la disposition du Parc Arbre Aventure.

Ils ont été financés par la CCVSA et le programme européen Leader.

La **labélisation** de notre réseau d'itinéraires VTT par la Fédération française de cyclisme est un témoin d'une politique touristique ambitieuse où la **Qualité de l'offre** est au cœur des réflexions.
Cette labélisation est un **signe distinctif vecteur d'attractivité** pour la Vallée de St-Amarin qui n'est pas encore suffisamment perçue comme une destination Sport de nature.
Cette labélisation est aussi une promesse client qu'il convient de tenir. C'est pourquoi, la CCVSA entend poursuivre ses efforts pour structurer et qualifier toujours davantage cette filière du tourisme à vélo dans la Vallée de St-Amarin.

Au-delà du VTT, c'est l'ensemble des pratiques du vélo que la CCVSA entend porter, soutenir et accompagner.

Cette volonté politique de développement de la filière vélo s'inscrit également en cohérence avec la politique touristique régionale de **L'Alsace à vélo porté par Alsace destination tourisme (ADT)** et qui entend faire de l'Alsace l'une des premières destinations cyclotouristiques de France.
De plus, la Vallée de St-Amarin peut s'enorgueillir de faire partie de **l'Espace cyclosports des Hautes Vosges labélisé par la FFC.**

À savoir :

Le chiffre **358**, soit le nombre total de kilomètres des 18 circuits balisés



Enfance - Petite enfance : Factures et paiement en ligne !

Vous êtes une famille inscrite aux Accueils de Loisirs périscolaires / extrascolaires ?

À compter d'octobre 2020, vos factures vous seront transmises non plus par courrier postal, mais de manière dématérialisée sur votre boîte mail.
Il vous sera également possible de les consulter et de les régler en ligne : pour cela, il suffira de vous connecter à votre « Portail Famille » avec vos codes personnels habituels puis de cliquer sur l'onglet « régler ma facture ».
Il sera néanmoins toujours possible, pour des raisons techniques, de demander votre facture en version papier.
Le Service Enfance met également tout en œuvre afin de vous proposer début 2021 le prélèvement automatique de vos factures (sur autorisation des familles).

Être masqué sous le soleil...

Après beaucoup d'incertitudes en raison de la COVID-19, la saison a démarré doucement avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

La fréquentation de la piscine était limitée à un maximum de 700 personnes, contre les 1542 habituelles ! Les usagers ont bien respecté les gestes barrière et ont pu profiter pleinement de nos belles installations.
La fréquentation a été régulière sur la saison avec 8199 personnes en juillet et 8650 en août.

Nous avons pu compter 834 personnes cumulées sur la plus grosse journée.

Reprise des activités

Après plus de 6 mois d'arrêt, les activités habituelles ont repris le 7 septembre dernier, dans un respect strict du protocole sanitaire imposé par l'Etat.
Les activités sont limitées à 10 personnes par créneau horaire, pour respecter les gestes barrière.

Centre Nautique de Wesserling



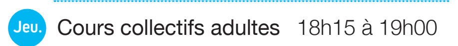


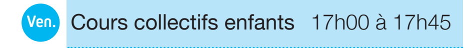
Aquafitness

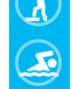
Lun.	Circuit training Aquastep Aquatonic Aquabike	12h15 à 13h00 19h15 à 20h00 19h15 à 20h00 20h15 à 21h00
Mar.	Circuit training Aquabike	19h15 à 20h00 20h15 à 21h00
Mer.	Circuit training	19h45 à 20h30
Jeu.	Aquabike	19h45 à 20h30
Ven.	Aquasanté Aquabike	10h30 à 11h15 12h15 à 13h00
Dim.	Aquabike	8h15 à 9h00

Apprentissage de la natation

Mar.	Cours collectifs enfants	17h45 à 18h30
Mer.	Jardin aquatique (pour les enfants de 4 à 6 ans) Cours collectifs enfants Cours collectifs enfants	11h15 à 12h00 13h45 à 14h30 16h30 à 17h15
Jeu.	Cours collectifs adultes	18h15 à 19h00
Ven.	Cours collectifs enfants	17h00 à 17h45
Sam.	Bébés nageurs pour les petits de 6 mois à 4 ans. Horaires libres entre 9h00 et midi.	









La Fête du Livre 2020

Bonne nouvelle pour la Vallée : la Fête du Livre aura bien lieu ! Elle se tiendra comme toujours le dernier dimanche de septembre, le 27.

Chaque année, la Fête du Livre constitue un véritable temps fort pour le dynamisme culturel de la Vallée et il paraissait important que l'évènement soit maintenu et cela aussi pour manifester notre soutien aux auteurs et artistes qui en cette période perdent de nombreuses occasions de rencontrer le public et de valoriser leurs créations.

Il a fallu là aussi revoir l'organisation habituelle de la manifestation. Une quarantaine d'auteurs / éditeurs / libraires seront présents, et les animations initialement prévues ont dû être annulées pour des raisons de capacités d'accueil incompatibles avec les gestes de distanciation. Les visiteurs tout comme les auteurs -même installés à leur place- devront obligatoirement porter le masque sur la partie intérieure du Pavillon.

Cependant, tout au long de la journée, l'ambiance musicale sera assurée par Willy et Tchouky, le duo rétro à l'orgue de barbarie et à la guitare électrique. Les visiteurs pourront accéder au Pavillon des Créateurs et ainsi rencontrer les auteurs présents en suivant un parcours fléché qui évitera tout croisement inutile. Les boutiques seront bien entendu ouvertes pour l'occasion, et il sera possible de se restaurer sur place.

Enfin, le traditionnel marché aux puces, situé à l'extérieur du Pavillon, est lui aussi maintenu.

Pour connaître la liste des auteurs présents et obtenir plus de détails quant à l'organisation générale, rendez-vous sur le site internet de la Médiathèque. L'entrée est gratuite.

> www.mediatheque-valamarin.fr

La Médiathèque à l'heure du Covid

En raison du contexte sanitaire difficile, la Médiathèque intercommunale a dû repenser son mode de fonctionnement afin d'assurer une reprise de ses activités auprès des usagers, tout en respectant les gestes barrière.

Depuis le 12 mai dernier, mise à part une semaine entière consacrée au retour des documents empruntés avant le confinement, les abonnés ont la possibilité d'emprunter des documents de deux façons différentes :

- La personne accède au bâtiment avec l'obligation de porter le masque et de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique disponible à l'entrée. Elle peut ensuite directement choisir ses documents sur les étagères.
- Il est également possible de choisir ses documents à distance en consultant le catalogue. La liste est à envoyer par mail et l'usager est prévenu une fois la commande prête.

Pour rappel, tous les documents restitués sont systématiquement mis en quarantaine dans la salle d'animation et/ou désinfectés en fonction de la durée de vie du virus observée sur les différentes surfaces des documents présents en médiathèque. Ils sont ensuite remis en rayon et peuvent donc être réempruntés sans risque.

La Médiathèque s'assure donc au maximum de préserver la santé de chaque personne. L'attrait pour le bien culturel, quel qu'il soit (livre, BD, musique,…), constitue un aspect fondamental de notre citoyenneté.

Malgré l'apparition du virus, il était indispensable que les acteurs culturels remettent en perspective leurs missions et leur fonctionnement afin d'assurer la possibilité pour tout un chacun de continuer à bénéficier d'une source d'information, d'éducation, mais aussi d'évasion bienvenue en ces temps moroses.

À noter que pendant le confinement, la Médiathèque n'a pas stoppé pour autant son activité en interne : les agents ont profité de ce temps pour « rafraîchir » les collections en éliminant les documents devenus trop obsolètes, tout en réapprovisionnant les rayons en nouveautés.

Contact
Tél. 03 89 39 64 00
contact@mediatheque-valamarin.fr

